

**CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ  
DES JARDINS-DE-NAPIERVILLE  
MUNICIPALITÉ DU CANTON DE HEMMINGFORD**

**PROCÈS-VERBAL** de la session ordinaire du Conseil municipal du Canton de Hemmingford, tenue le lundi 2 novembre 2020 à 20h00 dans la salle du conseil de l'hôtel de ville situé au 505, rue Frontière, Hemmingford, à huis clos à cause de mesures sanitaires en conséquence de la pandémie de la Covid-19.

Sont présents les conseillers Richmond Viau, Deborah Beattie, Lucien Bouchard et Pierre Mineau, tous formant quorum. Monsieur Paul Viau, maire, agit à titre de président d'assemblée.

La conseillère Maude St-Hilaire est absente.

Le siège no.4 est vacant.

Également présente, la secrétaire d'assemblée, Sylvie Dubuc.

**2020-11-188 ACCEPTATION D'ORDRE DU JOUR DU 2 NOVEMBRE 2020**

1. Agenda du 2 novembre 2020
2. Procès-verbal du 5 octobre 2020.
3. Comptes payables
4. Dépôt états comparatifs et anticipés de fin d'année
5. Suivi évaluation de rendement Ricova
6. Délégation autorisant un appel d'offres public par la Municipalité du Canton de Hemmingford, pour une entente de participation financière des couts a 50% avec la Municipalité du Canton de Havelock : travaux prévus en 2021 sur les Montées Poupart et Giroux.
7. Autorisation de dépenses :
  - a) Administration
  - b) Voirie :
    1. Travaux de réparation chemin Quest
  - c) Service des incendies :
    1. Achats radios
    2. Habits de combat "bunker suit" et bottes
  - d) Appuis financiers, dons et commandites :
    1. Fonds d'urgence et paniers de Noël
    2. Sourire sans fin
8. Rapports mensuels
  - a) Inspecteur de la voirie
  - b) Inspecteur municipal en bâtiment
  - c) Service des incendies
9. Sujets divers
10. Correspondance
11. Période des questions
12. Levée de l'assemblée

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Deborah Beattie,  
APPUYÉ par le conseiller Richmond Viau,  
ET RÉSOLU unanimement, le maire n'ayant pas voté,

D'ACCEPTER l'ordre du jour, avec le point 9 "Sujets divers", ouvert.

**2020-11-189 ACCEPTATION DU PROCÈS-VERBAL, SÉANCE RÉGULIÈRE DU 5 OCTOBRE 2020**

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Lucien Bouchard,  
APPUYÉ par le conseiller Pierre Mineau,

ET RÉSOLU le maire n'ayant pas voté,

D'ACCEPTER le procès-verbal de la session régulière du 5 octobre 2020, tel que déposé.

**2020-11-190 ACCEPTATION DE COMPTES PAYABLES**

CONSIDÉRANT QUE la directrice générale confirme que les fonds sont disponibles pour le paiement des dépenses indiquées sur la liste jointe, soit dans le budget 2020, ou par une appropriation de surplus ;

202000436	2020-10-06	Ventax Graphix	1 264.73 \$
202000437	2020-10-06	Croix-Rouge - Division Québec	340.51 \$
202000438	2020-10-06	Devon Watt	28.25 \$
202000439	2020-10-06	RICOVA	10 638.45 \$
202000440	2020-10-06	Bell Canada	253.52 \$
202000441	2020-10-06	CIBC Visa	330.66 \$
202000442	2020-10-06	BELL Canada - INTERNET	104.63 \$
202000443	2020-10-09	RICOVA SM INC.	6 205.96 \$
202000444	2020-10-16	Ministère du revenu du Québec	6 748.23 \$
202000445	2020-10-16	Receveur Général du Canada	2 733.02 \$
202000446	2020-10-22	Bell Mobilité	107.32 \$
202000447	2020-10-22	Hydro-Québec	1 318.90 \$
202000448	2020-10-22	Rona (FCDQ)	269.70 \$
202000449	2020-10-28	Subvention - Installation septique	7 000.00 \$
202000450	2020-11-02	Dunton Rainville	6 787.56 \$
202000451	2020-11-02	Village de Hemmingford	1 680.47 \$
202000452	2020-11-02	MRC des Jardins-de-Napierville	325.09 \$
202000453	2020-11-02	Perron et fils Inc.	110.21 \$
202000454	2020-11-02	Somac Diesel performance Inc.	1 530.83 \$
202000455	2020-11-02	Variétés Hemmingford	19.32 \$
202000456	2020-11-02	Duteau, Gerald Jr. (Jay)	436.91 \$
202000457	2020-11-02	Me Sylvie Desrochers	1 404.75 \$
202000458	2020-11-02	JALEC INC.	459.90 \$
202000459	2020-11-02	Roy Catto	100.00 \$
202000460	2020-11-02	Construction DJL Inc.	2 724.04 \$
202000461	2020-11-02	Jean-Pierre Guay Transport Inc.	1 426.93 \$
202000462	2020-11-02	Pétrolière Impériale - ESSO	649.86 \$
202000463	2020-11-02	Les Ventes Universelles C.B. Enr.	113.79 \$
202000464	2020-11-02	HAMSTER	1 757.19 \$
202000465	2020-11-02	SPCA Roussillon	114.98 \$
202000466	2020-11-02	SERVICE RG 1998	247.20 \$
202000467	2020-11-02	TECHNOLOFIES BIONEST INC.	665.14 \$
202000468	2020-11-02	NAPA - Pièces d'autos JKLM inc.	80.35 \$
202000469	2020-11-02	Promotek - Groupe PG	782.45 \$
202000470	2020-11-02	Peintre Distinction PG Inc	5 340.59 \$
202000471	2020-11-02	Emilie Guay-Tardif	183.95 \$
		NY Asso. Of Fire Cheifs	54.92 \$
		Paie des employés	20 608.75 \$
			<u>84 949.06 \$</u>

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Pierre Mineau,  
APPUYÉ par le conseiller Lucien Bouchard,  
ET RÉSOLU unanimement, le maire n'ayant pas voté,

D'ACCEPTER le paiement des comptes selon la liste déposée pour un total de 84 949.06 \$ plus les dépenses qui seront autorisées à la présente séance.

**DÉPÔT DES DEUX ÉTATS COMPARATIFS : REVENUS ET DÉPENSES AU 30 SEPTEMBRE 2020 COMPARATIVEMENT AVEC 2019 ET PRÉVISIONS DES REVENUS ET DÉPENSES JUSQU'AU 31 DÉCEMBRE 2020.**

Conformément aux dispositions de l'article 176.4 du Code municipal, la directrice générale et secrétaire-trésorière dépose au conseil, les deux états comparatifs de revenus et de dépenses et confirme que le conseil en a pris connaissance. Le projet de loi 122 est venu modifier l'article 105.4, sur les cités et villes : désormais une seule date est exigée pour le dépôt des états comparatifs. Doit être présenté au moins quatre semaines avant la séance du budget, de l'exercice financier suivant qui doit être adopté.

**2020-11-191 ÉVALUATION DE RENDEMENT DÉFINITIVE RICOVA**

CONSIDÉRANT QUE l'entreprise Ricova avait jusqu'au 19 octobre 2020 pour transmettre des commentaires, ou par absence de commentaire, au rapport d'évaluation de rendement insatisfaisant, et que le délai prévu est échu ;

CONSIDÉRANT QUE l'entreprise Ricova n'a transmis aucun commentaire ;

CONSIDÉRANT QUE l'évaluation de rendement devient définitive ;

EN CONSÉQUENCE après lecture du rapport ;  
IL EST PROPOSÉ par le conseiller Richmond Viau,  
APPUYÉ par le conseiller Lucien Bouchard,  
ET RÉSOLU le maire n'ayant pas voté,

D'ACCEPTER l'évaluation définitive et d'en transmette une copie certifiée accompagnée de l'extrait de la résolution à l'entrepreneur.

**2020-11-192 DÉLÉGATION AUTORISANT UN APPEL D'OFFRES PUBLIC PAR LA MUNICIPALITÉ DU CANTON DE HEMMINGFORD, POUR UNE ENTENTE DE PARTICIPATION FINANCIÈRE DES COÛTS A 50% AVEC LA MUNICIPALITÉ DU CANTON DE HAVELOCK : TRAVAUX PRÉVUS EN 2021 SUR LES MONTÉES POUPART ET GIROUX.**

CONSIDÉRANT QUE des travaux de pavage, recharge granulaire et lignage sont prévus sur les Montées Poupart et Giroux en 2021;

CONSIDÉRANT QUE ces 2 chemins, d'une distance approximative de 4 kilomètres, sont partagés avec la Municipalité du Canton de Havelock, en conséquence 2 kilomètres approximatifs pour chaque municipalité;

CONSIDÉRANT QUE le montant des travaux doit être réparti à 50% entre les 2 municipalités, et qu'une telle délégation offrira aux municipalités le choix de financer ces travaux par le programme de la taxe sur l'essence et la contribution du Québec (TECQ);

CONSIDÉRANT QUE suite à la transmission de cette résolution à la Municipalité du Canton de Havelock, que celle-ci retourne sa résolution octroyant la délégation a la Municipalité du Canton de Hemmingford;

CONSIDÉRANT QUE suite à la délégation, la Municipalité du Canton de Hemmingford présentera un appel d'offres public, pour l'entièreté des travaux, et informera la Municipalité du Canton de Havelock des résultats ;

POUR CES CONSIDÉRATIONS, IL EST PROPOSÉ par le conseiller Pierre Mineau,  
APPUYÉ par le conseiller Richmond Viau,  
ET RÉSOLU le maire n'ayant pas voté,

D'ACCEPTER QUE le maire ainsi que la directrice générale signent tout document relié à ce dossier.

### **2020-11-193 TRAVAUX DE RÉPARATION SUR CHEMIN QUEST**

CONSIDÉRANT QUE suite à des travaux de drainage sur le chemin Quest, une zone est maintenant en gravelle et devra être recouverte d'asphalte avant l'hiver pour faciliter le déglacage ;

CONSIDÉRANT QUE l'entreprise Pavages MCM offre de faire les travaux pour un prix de 6 000\$ avant taxes ;

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Deborah Beattie,  
APPUYÉ par le conseiller Richmond Viau,  
ET RÉSOLU le maire n'ayant pas voté,

D'ACCEPTER la soumission et le paiement Pavages MCM financé par le budget 2020 pour les infrastructures routières.

### **2020-11-194 ACHAT DE RADIOS POUR LE SERVICE DES INCENDIES**

CONSIDÉRANT QUE le service des incendies doit renouveler ses équipements de communication, tel que des radios, répéteur, batteries :

CONSIDÉRANT QUE la programmation et la préparation de ces équipements de communication est comprise dans la soumission de l'entreprise Jalec, communication, de 26 447,95\$ avant taxes ;

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Pierre Mineau,  
APPUYÉ par la conseillère Deborah Beattie,  
ET RÉSOLU le maire n'ayant pas voté,

D'ACCEPTER la soumission et le paiement à Jalec communication, financé par le budget 2020 pour achats d'équipements comme bien-non durable.

### **2020-11-195 ACHATS D'HABITS DE COMBAT ET BOTTES**

CONSIDÉRANT QUE plusieurs habits de combat doivent être renouvelés, dont les manteaux et pantalons protégeant des flammes et bottes ;

CONSIDÉRANT QUE l'Arsenal a soumis un prix total de 18 400\$ avant les taxes, incluant les frais de livraison ;

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Deborah Beattie,  
APPUYÉ par le conseiller Pierre Mineau,  
ET RÉSOLU le maire n'ayant pas voté,

D'AUTORISER la dépense et le paiement à CMP Mayer inc, pour l'Arsenal, financé par le budget 2020 pour le service incendie, pour l'acquisition de vêtements de combat.

### **2020-11-196 APPUI FINANCIER 2020, SOURIRE SANS FIN**

CONSIDÉRANT QUE l'organisme sans but lucratif le Centre de Solidarité familial Sourire sans fin a comme objectif d'améliorer la qualité de vie des familles des 11 municipalités de notre M.R.C. en assurant leurs besoins de base;

CONSIDÉRANT QUE cet organisme a produit des données et des actions concrètes :

- 245 bénévoles différents avec 14 064 heures de bénévolat;
- 125 entreprises et/ou citoyens donateurs de denrées;
- 75 participants et collaborateurs dans l'action;
- 27 instances de concertation sur des enjeux sociaux.

CONSIDÉRANT QUE plus de 628 personnes ont participé en 2020 aux différentes activités offertes par l'organisme ;

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Lucien Bouchard,  
APPUYÉ par la conseillère Deborah Beattie,  
ET RÉSOLU unanimement, le maire n'ayant pas voté

D'AUTORISER le versement d'un appui financier de 100 \$ à Sourire sans fin, tel que budgété pour 2020.

#### **2020-11-197 DON 2020, FONDS D'URGENCE ET PANIERS DE NOËL**

CONSIDÉRANT QUE le fonds pour les paniers de Noël, géré par le Hemmingford Christmas Basket et Emergency Fund, un comité à but non lucratif, organise la distribution de certificats cadeaux pour des achats locaux aux familles dans le besoin en cette période de pandémie ;

CONSIDÉRANT QUE le comité d'urgence fournit tout au long de l'année un service d'aide aux familles dans le besoin et spécialement en cette période de pandémie de la Covid-19 ;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par le conseiller Lucien Bouchard,  
APPUYÉ par le conseiller Pierre Mineau,  
ET RÉSOLU unanimement, le maire n'ayant pas voté.

D'AUTORISER un don de 2 000 \$ afin de soutenir le comité des paniers de Noël et fonds d'urgence, montant financé par le budget de 2020 pour les dons.

#### **RAPPORTS DU SERVICE DE LA VOIRIE, DE SERVICE D'INSPECTION MUNICIPALE ET DU SERVICE DES INCENDIES**

##### **PÉRIODE DES QUESTIONS**

Un résident informe la municipalité, par téléphone avant la tenue de la séance à savoir si les branches coupées, résultat de l'émondage des arbres en dessous des lignes électriques, seront ramassées. La responsable à Hydro Québec confirme que ces branches seront ramassées, et le travail a déjà débuté sur le chemin Cove Hill.

#### **2020-11-198 CLÔTURE DE LA SÉANCE**

ATTENDU QUE tous les points à l'ordre du jour ont été discutés ;

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Pierre Mineau,  
APPUYER par le conseiller Lucien Bouchard,  
ET RÉSOLU unanimement, le maire n'ayant pas voté

QUE la séance soit levée à 20h15

\_\_\_\_\_  
Paul Viau  
Maire

\_\_\_\_\_  
Sylvie Dubuc  
Directrice générale et sec-trés

*Je, Paul Viau, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142(2) du Code municipal.*

**CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DES FONDS** : La directrice générale, secrétaire-trésorière confirme, que la municipalité dispose des crédits suffisants au paiement des dépenses engagées dans les résolutions précédentes, qui ont été prévues au budget municipal, ou qui seront défrayées par les résultats de l'année courante ou par une appropriation du surplus ;

2020-11-190

2020-11-193

2020-11-194

2020-11-195

2020-11-196

2020-11-197